

**AVIS AUX AVOCATS DE LA DÉFENSE PRATIQUANT  
DANS LE DISTRICT JUDICIAIRE DE LONGUEUIL  
(Réouverture du local 1.16)**

---

Prenez avis qu'à compter du lundi, 20 juillet, nous ouvrirons le local 1.16, pour la négociation/discussions des dossiers sur le rôle de la salle 1.30. On y a installé des plexiglass afin que les rencontres entre les parties se fassent dans le respect des mesures imposées par le gouvernement pour la santé publique. De plus, nous recommandons fortement aux parties le port du masque.

Ceci implique qu'un des procureurs du 1.30 sera au local de divulgation/négociation (1.16) afin de rencontrer les avocats de la défense et de discuter de leur position dans les dossiers.

Nous vous informons donc, qu'à compter de cette date, l'avocat de la défense devra récupérer son dossier à ce local avant de pouvoir le traiter dans la salle de cour.

Pour les avocats qui procèdent via le WebRTC, il sera possible de discuter avec le procureur du local 1.16 en composant le numéro suivant : 450-646-4012, poste 61274.

Soyez informés que si vous discutez avec le procureur au dossier une journée autre que celle prévue pour la cour, vous pouvez demander à ce procureur de s'assurer que le dossier sera dans le panier du procureur de la salle pour vous éviter d'avoir à le récupérer au local 1.16.

Merci de votre collaboration.